



## L'édito du Maire

Mesdames et messieurs,

Je veux commencer par une pensée pour tous ceux qui ont souffert pendant l'épisode douloureux que nous venons de connaître. Nous avons vécu une situation exceptionnelle avec ce coronavirus et je souhaite profondément qu'à l'avenir nous n'ayons pas à endurer de nouveau un tel épisode. Je retiendrai tout de même une chose positive de cette période, c'est l'esprit de solidarité qui s'est manifesté chez beaucoup et la mobilisation autour des personnes qui en ont eu besoin.

J'en arrive à l'élection municipale 2020. Je viens d'être élu Maire et je remercie vivement le conseil municipal de m'avoir accordé sa confiance.

Mais avant tout, je veux saluer les habitants de Nancray pour s'être déplacés massivement aux urnes afin de remplir leur devoir, ce malgré la menace qui planait.

Bien sûr, je remercie tout particulièrement ceux qui nous ont apporté leurs suffrages, nous permettant ainsi d'être la liste majoritaire qui va administrer Nancray pendant 6 ans. Mais je veux rassurer tout le monde, mon intention c'est d'être à l'écoute de chacune et de chacun et de prioriser l'intérêt général.

Je souhaite que certaines tensions, qui ont pu naître, voire s'exprimer, pendant le précédent mandat ou pendant la campagne s'apaisent.

Nous devons nous concentrer sur l'avenir de notre village et la recherche primordiale de moyens pour garder l'équilibre budgétaire, notre autonomie et atteindre une situation plus sereine.

Indépendamment des affaires financières, nous allons mettre en place un dispositif inédit à Nancray : les comités de quartier. L'objectif principal est d'améliorer la proximité entre la municipalité et les habitants mais aussi entre les habitants.

Les temps sont difficiles et la solidarité est souvent une réponse adaptée.

Sur un plan plus personnel, je veux exprimer ma grande satisfaction et même ma fierté d'être élu à la tête de notre village. Je vais pouvoir poursuivre les actions qui ont été engagées, les discussions avec l'État et les relations avec le Grand Besançon.

Je vous assure de mon engagement sans faille et de ma volonté d'assurer pleinement la responsabilité qui m'a été confiée.

Bien à vous.

Le Maire Vincent FIÉTIER

## Les échos du conseil municipal

### Conseil du lundi 25 mai 2020

#### Election du Maire :

M. Vincent FIÉTIER est élu.

*Majorité absolue (12 voix pour et 3 blancs)*

#### Adjoint-e-s :

Le Maire propose de créer 3 postes d'Adjoint-e-s.

*Unanimité*

- 1ère Adjointe : Mme Annette GIRARDCLOS (école, Francas, comités de quartier, associations, artisans et commerçants)

- 2ème Adjoint : M. Philippe BRECHENMACHER (bâtiments et équipements publics, voirie, forêt, monde agricole)

- 3ème Adjointe : Mme Nathalie LANTENOIS (urbanisme, salles communales, affaires sociales)

*12 voix pour et 3 abstentions*

#### Conseillère et conseiller délégués :

Il est proposé de créer 2 postes :

- Mme Aline GUY-CHAUVILLE (relations avec les associations, les artisans/commerçants et les comités de quartiers)

- M. Guy RENOUD (gestion de la forêt, de la voirie et de l'urbanisme).

*Unanimité*

#### Indemnités de fonction des élu-e-s :

Il est proposé de verser une indemnité de fonction aux élus (pourcentage de l'indice terminal de la fonction publique) :

Maire : 39 %

Adjoint-e-s : 15 % par personne

Conseiller-ère délégué-e : 6 % par personne

*12 voix pour et 3 abstentions*

#### Délégations du Conseil municipal au Maire :

Pour faciliter la gestion des affaires communales, le Conseil municipal peut déléguer plusieurs compétences au Maire. Celui-ci prendra des décisions, mais devra rendre des comptes au conseil.

Il est proposé de mettre en place ces délégations :

1- marchés et accords-cadres, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

2- location de biens communaux pour une durée n'excédant pas douze ans ;

3- contrats d'assurance et indemnités de sinistres ;

4- régies comptables ;

- 5- concessions dans les cimetières ;
- 6- dons et legs sans conditions ni charges ;
- 7- vente de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 8- frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 9- création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- 10- reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 11- droits de préemption (code de l'urbanisme) ;
- 12- actions en justice;
- 13- conséquences des accidents impliquant les véhicules municipaux dans la limite de 10 000 € par sinistre ;
- 14- renouvellement d'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- 15- demandes d'autorisation d'urbanisme des biens municipaux pour les projets d'investissements ne dépassant pas 500 000 €.

*Unanimité*

#### Délégué-e-s au Syndicat du Plateau :

Le Syndicat du Plateau gère la petite enfance (crèche de Saône, RAM), les Marais de Saône et l'Ecole de musique  
Titulaires : MM. Vincent FIÉTIER, Frédéric SALVI,  
Suppléantes : Mmes Sylvie CATTET, Nathalie LANTENOIS  
*Unanimité*

#### Délégué-e-s à l'Association des Communes Forestières :

Cette association regroupe les Communes propriétaires de forêts.  
Titulaire : M. Guy RENOUD  
Suppléante : Mme. Bettina TROUDE  
*Unanimité*

#### Représentant-e-s au conseil d'école :

Le conseil d'école gère l'organisation de l'école élémentaire et maternelle. Présidé par la directrice, il est composé des enseignant-e-s, des représentant-e-s des parents d'élèves et de la Commune.  
Représentant-e-s : M. Vincent FIÉTIER et Mme Annette GIRARDCLOS.  
*Unanimité*

#### Commissions municipales :

Les commissions préparent les dossiers communaux en discutant en amont du Conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif. Ses échanges et ses avis sont confidentiels. Elles sont toujours présidées par le Maire. Toutes les listes doivent y être représentées.

Quatre commissions sont créées :

- **Commission FINANCES** : Mmes et MM. David BOURDIER, Philippe BRECHENMACHER, Sylvie CATTET, Vincent FIÉTIER, Annette GIRARDCLOS, Aline GUY-CHAUVILLE, Stéphane HAEHNEL, Patrick JEHL, Barbara KURTZMANN, Nathalie LANTENOIS, Guy RENOUD, Frédéric SALVI.
- **Commission MONDE EDUCATIF, CITOYENNETE, VIVRE ENSEMBLE** : Mmes et MM. Sylvie CATTET, Vincent FIÉTIER, Annette GIRARDCLOS, Aline GUY-CHAUVILLE, Stéphane HAEHNEL, Nathalie LANTENOIS, Stéphane SAUCE, Esther VOUILLOT.
- **Commission GESTION DU DOMAINE PUBLIC ET DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL** : Mmes et MM. David BOURDIER, Philippe BRECHENMACHER, Sylvie CATTET, Vincent FIÉTIER, Annette GIRARDCLOS, Stéphane HAEHNEL, Patrick JEHL, Nathalie LANTENOIS, Guy RENOUD, Frédéric SALVI, Stéphane SAUCE, Bettina TROUDE, Esther VOUILLOT.
- **Commission URBANISME** : Mmes et MM. David BOURDIER, Philippe BRECHENMACHER, Aline GUY-CHAUVILLE, Vincent FIÉTIER, Barbara KURTZMANN, Nathalie LANTENOIS, Guy RENOUD, Bettina TROUDE.

*Unanimité*

#### Conseil d'administration du C.C.A.S. :

Le CCAS gère l'action sociale de la Commune (repas et colis des anciens, aide de secours aux plus démunis,..)  
Membres :  
Mmes et MM. Philippe BRECHENMACHER, Vincent FIÉTIER, Aline GUY-CHAUVILLE, Nathalie LANTENOIS, Frédéric SALVI, Stéphane SAUCE, Esther VOUILLOT.  
*Unanimité*

#### Charte de l'élu-e local-e :

Chaque élu-e a reçu et lu une copie de la charte de l'élu-e local-e, qui expose ses droits et ses devoirs, et notamment :

- Exigence d'impartialité, de diligence, de dignité, de probité et d'intégrité
- Poursuite de l'intérêt général, et non des intérêts particuliers
- Ne pas avoir de conflits d'intérêts
- Utiliser les moyens publics pour agir uniquement pour la Commune
- Ne prendre aucune mesure qui le favorisera après son mandat
- Assister avec assiduité au Conseil municipal et aux autres réunions
- Etre responsable de ses actes devant les citoyens et les citoyennes

*Unanimité*

## Informations municipales diverses

Nuisances sonores : Le bruit peut gêner vos voisins. Afin que chacun-e puisse être respecté-e, un arrêté préfectoral encadre les horaires d'utilisation des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse, ...)

Horaires autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / de 14h00 à 19h30,
- Le samedi de 9h00 à 12h00 / de 15h00 à 19h30
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Masques de protection :

Dans le prolongement de l'opération réalisée précédemment par la Commune et la Dynamique, nous vous proposons la possibilité d'acheter des masques lavables. Un stock est disponible à la mairie, il vous suffit de vous présenter au secrétariat, aux heures d'ouverture, muni-e d'un chèque au nom de la Dynamique.

Prix du masque 2.64 €.

Stères de bois livrés

Il est encore possible d'acheter des stères de bois à la commune. Vous pouvez le faire en prenant contact avec le secrétariat au 03 81 55 21 66.

Les ATSEM, au cœur de l'école

C'est la reprise ! Après 2 mois de confinement, les ATSEM de l'école maternelle accueillent à nouveau les enfants. Avec bienveillance et professionnalisme, Mireille, Cathy et Céline (remplaçante) accompagnent et écoutent les enfants. Elles apportent une aide nécessaire aux enseignantes pour les activités des petits, en classe comme pendant la récréation. Malgré le ménage, beaucoup plus important depuis le coronavirus, elles gardent le sourire... même masquées !

## Expression du groupe non majoritaire

Nous tenions à féliciter l'équipe de Vincent FIÉTIER et saluons leur esprit d'ouverture en nous laissant une place dans le flash municipal.

Nous aurons à cœur d'être des élus actifs constructifs et prospectifs. Notre projet vise à faire évoluer notre village tant par ses idées que dans ses méthodes.

Notre thème de campagne {bien vivre à Nancray} est pour nous indispensable par le biais de rassembler les habitants de créer des liens, (réunion de quartier jeunesse association) mais aussi en renforçant l'attractivité (économique et touristique) en adaptant nos équipements et en orientant Nancray vers un monde plus écologique et plus durable.

Donc nous serons présents au côté de l'équipe majoritaire pour faire avancer Nancray.

Barbara KURTZMANN

Patrick JEHL

Stéphane SAUCE



### JUDO CLUB NANCRAY

Un stage sera prévu fin août pour la découverte du judo.

Reprise des cours début septembre dès 4 ans et jusqu'à adultes.

Pensez aussi à venir découvrir les autres activités que nous proposons :

- Le jujitsu qui correspond à du self défense ou des méthodes de défense
- Le taïso qui est une méthode de préparation du corps et du renforcement musculaire, le cours est destiné à partir de 16 ans.

Pour tous les cours, il y a 2 séances de découverte gratuites.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet ou le Facebook du judo club nancray.

Vous pouvez également contacter :

#### **Le président Sébastien FAVRE**

Par mail à l'adresse suivante :  
president@judoclubnancray

Par tél. : 06 82 66 60 78

#### **Le secrétariat du club**

Par mail à l'adresse suivante :  
nancray.judo@gmail.com

### BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h à 12h sous forme DRIVE, avec application des gestes barrières et port du masque.

Le prêt des livres se fait de préférence, après réservation préalable par mail jusqu'au jeudi, selon les modalités communiquées aux adhérents.

Si vous ne souhaitez pas venir chercher de nouveaux livres, merci de passer pour rendre les livres empruntés avant le confinement.

Les nouvelles adhésions pour la période de juin à décembre sont les bienvenues au tarif de 5€ par famille.

Les bénévoles sont heureux de vous accueillir à nouveau, belles lectures à tous !



### DON DE SANG

#### **SAUVER DES VIES vous avez cela DANS LE SANG**

IL faudrait augmenter de 3 % **LE DON DU SANG**  
Comment faire ? En instaurant le don du sang comme un élément de citoyenneté ; 4 % de la population française donne son sang.

Don du sang de 18 à 70 ans révolus.

**BÉNÉVOLAT - VOLONTARIAT - ANONYMAT ET GRATUITÉ**

Pour répondre aux besoins des malades l'établissement français du sang a besoin de 10 000 dons de sang par jour, ce besoin ne cesse d'augmenter. Ce sont plus d'un million de malades qui peuvent être soignés chaque année grâce aux dons de sang, de plasma, de plaquettes.  
**Les stocks sont en baisse, nous avons besoin de vous.**

**Prochaine collecte de sang le 15 juillet à Bouclans et le 3 Aout à Saône.**

**Mille et un mercis**

**Noelle et son équipe**